

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2022/07/09-7

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 09/07/2022,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu la délibération relative au programme pluriannuel d'investissement du 2 juillet 2016 ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

DÉCIDE :

OBJET : Mise à jour du schéma directeur d'aménagement immobilier (SDAI)

Le conseil d'administration approuve les modifications et orientations du schéma directeur de de l'aménagement immobilier telles qu'elles sont présentées dans la note annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 25

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 09/07/2022

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/08/2022

SCHEMA DIRECTEUR DE L'AMENAGEMENT IMMOBILIER (SDAI) SCIENCES PO AIX - MISE A JOUR 2022 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JUILLET 2022.

Principes généraux

Rappel du cadre du SDAI initial (2016) et des niveaux de réalisations

L'objectif du précédent SDAI (voté en juillet 2016) était de réaliser étape par étape, la reconfiguration des locaux pour répondre aux nouveaux usages et aux orientations stratégiques.

Ce phasage devait permettre de garantir la continuité des activités de Sciences Po Aix durant les travaux. Il constituait un objectif permettant un fonctionnement optimal.

Du point de vue budgétaire, la réalisation de ce schéma est assise sur un programme pluriannuel d'investissement (PPI), établi en cohérence avec les objectifs et les intentions du schéma directeur. Le PPI prendra, de plus, en compte l'ensemble des travaux à réaliser sur les bâtiments dans le domaine du gros entretien renouvellement (GER): réfection de toiture, de façade, mise aux normes techniques, rafraichissement des finitions intérieures ou renouvellement de mobiliers et d'équipements pédagogiques. Les investissements en GER étant à réaliser quelles que soient les évolutions d'organisation des bâtiments.

La mise en place successive des aménagements prévus devait permettre de créer la dynamique souhaitée et d'accompagner les changements d'affectation et de localisation en offrant une amélioration progressive du fonctionnement et en évitant de vivre une situation dégradée lors des travaux.

L'actualisation du SDAI, présentée au Conseil d'administration de juillet 2022, 6 ans après son adoption initiale, permet d'en évaluer les réalisations actées, en cours et de constater également les évolutions prévues ou pas dans le SDAI 2016.

Si certaines opérations se sont déroulées dans les délais et le cadre prévisionnel, il est naturellement précisé que certaines ont pu être revues voire repensées.

En effet, une réflexion globale sur l'aménagement des sites de Sciences Po Aix est menée depuis 2020. L'établissement a ainsi fait réaliser un audit par une agence de programmation spécialisée dans l'enseignement supérieur, afin de définir les grandes lignes de son nouveau schéma directeur pour les 5 années à venir.

La méthode utilisée pour cet audit et les projets qui en ont découlé est celle du Design Thinking qui consiste à identifier les besoins en plaçant les usagers au cœur du dispositif. Outre l'étude des lieux et le benchmark par rapport à ce qui se fait ailleurs, de nombreux entretiens ont été menés avec la communauté de Sciences Po Aix dans son ensemble : étudiants, enseignants, personnels administratifs, représentants des associations étudiantes, Direction, afin de comprendre au mieux les besoins liés à l'évolution des usages. La synthèse de l'audit a été présentée en novembre 2020 et donné lieu à un certain nombre de réorientations.

Le bilan des opérations par site est le suivant : cf. tableaux Excel
Au-delà des chiffres, plusieurs points sont à détailler.

Sur les opérations revues ou repensées

Certaines opérations programmées en 2016, se sont révélées ne pas correspondre strictement aux besoins ou n'ont pas été possibles pour des raisons techniques.

A titre d'illustration, le transfert de la bibliothèque sur un seul site (EPS), dans la Chapelle, a été invalidé par l'audit. A la fois sur le fond et les usages, il n'est pas apparu pertinent de transférer l'ensemble de la documentation sur le site annexe. Outre l'ampleur des travaux et les coûts colossaux induits par l'aménagement de la chapelle en bibliothèque unique du site, capable d'accueillir l'ensemble de la communauté de Sciences Po Aix (création d'un nombre limité de places du fait des contraintes imposées par l'architecte des bâtiments de France, problématique du traitement de l'acoustique), l'audit a également révélé la nécessité de conserver une bibliothèque sur le site principal.

En effet, le site historique a été identifié comme le plus à même d'accueillir les étudiants de 1A et 2A année (effet « cocooning » du site, emplacement en centre-ville), tandis que celui de l'EPS est idéal pour les étudiants de 4A et 5A, plus autonomes, tournés vers la professionnalisation et une plus grande proximité avec les enseignants chercheurs qui y sont basés. Une autre destination pour la chapelle de l'EPS a en revanche été suggérée, plus en adéquation avec les besoins du site (cf plus bas).

Sur les opérations « non conduites » ou non encore mises en œuvre

Corollaire de ce qui précède, certaines opérations indiquent un taux de réalisation de 0%.

Dans les cas où l'opération dépendait d'une autre revue ou repensée, l'impact est évident. Par exemple, la salle des actes sur le site Saporta qui dépendait, en amont, du transfert de la bibliothèque à l'EPS.

Dans les cas où le rythme et le phasage des travaux ont été revus. Par exemple, sur certains sujets liés à l'agenda d'accessibilité des locaux, la remise en question de certains aménagements impacte, sans nécessairement l'annuler, le planning en découlant.

Sur les impacts exogènes

Sur ce dernier point, il est évidemment impossible de ne pas évoquer la crise sanitaire débutée début 2020 et dont le terme est encore incertain au moment de la présentation du présent rapport.

Ainsi, certaines opérations d'aménagement des locaux ont été totalement bouleversées dans leur rythme (c'est le cas du Workcafé, espace de vie prévu au bâtiment Saporta par exemple), d'autres sont apparues bien qu'absentes de toute prévision antérieure de l'établissement.

Un exemple : l'équipement fin 2021 / début 2022, de la majorité des « grandes » salles des sites EPS et Saporta, s'est fait, dans un premier temps pour faire face à l'onde de choc générée par la crise et l'impossibilité à court terme de pouvoir exercer notre mission principale (l'enseignement) en présentiel.

Dans un second temps, l'Etat et l'Europe, via différents plans de relance et financements, ont permis d'étendre encore la couverture numérique des sites. Ces opérations, évidemment non inscrites dans le SDAI 2016, au-delà de l'équipement ponctuel pour la visioconférence, ont été menées afin d'adapter l'établissement au contexte et aux exigences imposées par la crise.

Enfin, il peut être rappelé les vocations de chacun des sites et des fonctions en leur sein, lesquelles sont affirmées et renforcées par la présente mise à jour du SDAI :

- Site Saporta : le site historique, lieu de l'accueil des étudiants, tourné vers la mission centrale de l'établissement, l'enseignement, intégrant également la dimension « ouverture vers la cité » : lieu de rencontre, débats, conférences, évènementiel ...
- Site Marceau-Long : très proche géographiquement du site principal, il intègre des espaces de cours en rez-de-chaussée (salles de petite et moyenne tailles) et des bureaux de la Direction des Relations Extérieures et de la Vie Étudiantes dans les étages. Il est ainsi un lieu de travail et

de rencontre entre l'administration et les associations étudiantes d'une part et les étudiants étrangers en mobilité d'autre part.

- Espace Philippe Seguin (EPS) : plus excentré, il est le site de l'enseignement des étudiants plus « anciens » (4^{ème} année et suivantes + Masters) et de la recherche : il accueille les personnels de l'unité mixte de recherche (UMR) MESOPOLHIS, l'ensemble des bureaux des ATER, doctorants et enseignants chercheurs.

1 - Le site Saporta

A Saporta, la mise à jour du SDAI implique de reposer les usages principaux et les priorités d'aménagement pour les années à venir.

Site historique et principal, le site Saporta a une vocation importante à la dispense des enseignements. Sciences Po Aix propose des formations en :

- formation initiale,
- formation continue,
- formation par alternance.

Le cursus principal, avec recrutement sur concours, se déroule en 5 années dont une, la troisième, « hors les murs », à l'étranger.

La première année est générale et similaire pour tous, elle s'organise autour de cours magistraux en amphithéâtre accompagnés de TD par groupes d'une quarantaine d'étudiants.

Lors de la seconde année, des options sont introduites. Chacun peut choisir les cours qu'il souhaite suivre. Il n'y a pas de *numerus clausus* pour chaque option.

La quatrième année, ou M1, propose 3 formations et la M2 se décline en 7 parcours de masters. L'établissement propose, de plus, un ensemble de formations complémentaires au cursus général (recrutement sur dossiers) :

- des cycles de préparations aux concours (ENA, commissariat aux armées, ENM, Grands concours, ...) qui sont ouverts aux étudiants de M2 et à des étudiants hors cursus
 - des certificats et cycles de formations spécialisés (gestion des conflits, expertise judiciaire, formation d'élus locaux, ...) qui sont organisés en parallèle des autres formations.
- Par ailleurs, des étudiants étrangers sont accueillis chaque année. Ils viennent intégrer différentes filières existantes et quelques cours spécifiques leur sont destinés.

Récapitulatif des surfaces d'enseignement SITE SAPORTA - 1 087 m²

11 salles banalisées

salle 2 – 60 pl. 59 m²

salle 101 – 25 pl. 30 m²

salle 102/1 – 25 pl. 63 m²

salle 102/2 – 30 pl. 63 m²

salle 201 – 24 pl. 33 m²

salle 202 – 60 pl. 62 m²

salle 203 – 24 pl. 33 m²

salle 204 – 24 pl. 30 m²

salle 206 – 64 pl. 82 m²

salle vidéo – 64 pl. 73 m²

2 amphithéâtres

Bruno Etienne – 280 pl. 222 m²

Cassin – 136 pl. 190 m²

1 salle spécialisée

salle multimédia – 20 pl. 37 m²

Les projets et opérations développés dans la présente mise à jour du SDAI se décomposent de la manière suivante :

- La création d'un grand espace dédié à la documentation et au travail (I)
- La poursuite de création d'espaces pour les étudiants : espaces de travail collaboratifs et cafétéria (II)
- Les espaces de travail pour les personnels repensés (III)

I - L'espace de documentation : la bibliothèque

A - Rez-de-chaussée

La bibliothèque

Comme vu précédemment, le déplacement de l'ensemble des services de documentation au sein de l'EPS, tel qu'envisagé dans le SDAI original, s'est avéré une opération à la fois en décalage avec les usages, et, techniquement, extrêmement difficile.

Partant de ce constat, un travail de fond a été mené pour réinterroger les usages et la place d'une bibliothèque sur le site Saporta. Les travaux du groupe projet « politique documentaire » ont mis en évidence les problématiques liées au fait que la bibliothèque est répartie en deux espaces distincts et éloignés : manque de lisibilité pour les usagers, sous fréquentation de la salle de presse...

Le projet de réaménagement de la bibliothèque a vocation à :

- Créer un lieu unique, spacieux, optimisé dans la gestion de l'espace et compréhensible de tous dans les usages, cohérent avec l'emplacement du nouveau bureau du responsable bibliothèque
- Augmenter la capacité d'accueil du public pour atteindre plus d'une centaine de places, contre 81 aujourd'hui.
- Proposer de véritables espaces de travail au personnel.
- Proposer de nouveaux espaces, comme un espace détente/événementiel, un espace de formation, ou encore un espace de coworking...

La solution envisagée pour le réaménagement de la bibliothèque est de créer un plateau unique au 2^{ème} étage, réunissant notamment l'actuelle salle de lecture à la salle de cours n°206.

Le changement de destination de la salle n°206 fait perdre un espace pédagogique de 82m² permettant d'accueillir 76 étudiants, voir infra, perte qui sera pour partie compensée par le réaménagement de l'actuelle salle de presse en salle de cours.

La bibliothèque invitera à une multiplicité d'usages compatibles entre eux, grâce à des espaces diversifiés, facilement reconfigurables au fur et à mesure de l'évolution des usages.

B - Le niveau n°1

Les archives et le magasin bibliothèque

Le manque de place sur Saporta conduit à penser que tout ce qui est de l'ordre des archives doit être stocké à l'EPS, dans les sous-sols.

En ce qui concerne le magasin de la bibliothèque, il doit rester proche de son emplacement actuel, il peut être envisagé de transférer une partie du fond sous exploité à l'EPS, le niveau n°1 accueillera un magasin d'environ 40m² dédié au fond.

Un espace réunion/repas/repos

Il pourrait être envisagé dans le cadre de la programmation de créer un espace de réunion pour le personnel de la bibliothèque. Ce lieu permettrait au personnel de se réunir, déjeuner ou se reposer après la tenue de postes en service public

Surface : 17m²

C – Le niveau n°2

La bibliothèque

Configuration actuelle

La salle de lecture est un espace de la bibliothèque qui accueille du public

Superficie actuelle totale : 144 m²

En synthèse, le projet retenu comprend :

Création au niveau 2 d'un grand plateau dédié à la bibliothèque

Extension de la salle de lecture sur la salle 206 attenante : 82 m².

Annexion des espaces de circulation et sanitaires : 18 m²

Annexion de l'espace de coworking «vert» : 15 m²

Intégration du bureau responsable bibliothèque : 14 m²

Superficie totale projet : 273 m²

Des salles de travail

Elles se situeront dans les locaux actuellement dédiés aux salles de lecture et n°206.

L'espace sera réparti entre deux zones de travail, un espace calme dédié au travail individuel (et silencieux – SL1) et une zone dédiée au travail en commun, en groupe (SL2).

Chaque salle disposerait d'un équipement approprié.

Il est prévu que ces deux zones soient fonctionnellement indépendantes, ce qui permettra une plus grande amplitude horaire.

L'aménagement de l'espace bibliothèque avec un nouveau mobilier adapté permettra de gagner en capacité assise, ainsi qu'en rayonnages.

Une banque d'accueil avec un agencement pertinent permettra une bonne visibilité sur les 2 espaces.

SL1 dédiée SHS

SL2 : culture G, concours, langues et généralités

Surface : 226.4 m² (SL1 = 144.52 m² + SL2 = 81.98 m²)

Places : environ 110 places, SL1=70 et SL2=40

Deux espaces de travail collaboratif

Deux espaces de travail collaboratif, situés à côté de la salle de lecture, soumis à réservation seront créés.

Ces espaces permettront aux étudiants de travailler en groupe tout en pouvant utiliser les ressources de la bibliothèque, de produire des documents, de participer à des visioconférences...

L'objectif serait d'intégrer du mobilier modulable pour permettre une souplesse importante dans l'agencement du lieu pour les étudiants.

Surface : 23.68 m² (à séparer en 2 parties cloisonnées).

Places : environ 4 à 5 places dans chaque espace.

Un espace collaboratif

Dans l'actuel bureau collaboratif, situé face à la salle n°206 un espace collaboratif potentiellement décliné en deux box individuels (carrels), soumis à réservation.

Le système des box, comme espace de travail individuel permettra à l'utilisateur de s'isoler (possibilité visioconférence si besoin).

Surface : 9m² (sur les 15.10m² à séparer en 2 parties cloisonnées-pour espace impression.

Places :

*Si carrels : 2 à 3 places

*Si travail collaboratif : environ 4 places.

Des bureaux / ateliers pour le personnel

Un bureau dédié à la responsable bibliothèque et un autre pour les magasiniers comportant entre 4 et 5 postes de travail, sous forme d'open space avec de petites cloisons de séparation. Ce bureau communique avec l'espace réunion/repas/repos et les toilettes.

Surfaces :

Bureau 1 : 14.66m²

Bureau 2 : 36.81m²

II – Les espaces de vie étudiante

Les étudiants de Sciences Po sont présents sur des plages horaires étendues dans l'établissement. Les cours se succèdent sans interruption dans la journée et parfois ils ont à peine le temps de prendre un café ou un en-cas entre deux, même à la pause de midi quand ils suivent des options multiples.

Les étudiants sont par ailleurs encouragés à être actifs au sein d'associations pour animer la vie de l'établissement et en promouvoir les activités et les formations.

Cette vie associative présente de multiples facettes : activités régulières, événements ponctuels, animations, réunions, petits déjeuners, fêtes, ... pour des petits groupes de deux ou trois jusqu'à l'ensemble des publics de Sciences Po.

Tous les étudiants sont concernés et plus particulièrement ceux du cursus initial.

Une quarantaine d'associations est recensée.

Une direction administrative est chargée des relations avec les étudiants au sens large et constitue le référent pour les associations qui veulent organiser une activité.

La préoccupation d'aménager des espaces pour le travail, la détente et la restauration des étudiants (mais aussi des personnels) est une constante depuis l'élaboration du SDAI.

Plusieurs opérations sont déjà terminées (les espaces de co-working), en cours (le workcafé) ou à venir (cf les aménagements sur le site EPS).

A - Les espaces de coworking

Dans son compte-rendu d'audit, le cabinet a pointé un manque notable d'espaces collaboratifs sur le site de Saporta. Que ce soit pour la réalisation de travaux de groupe, pratique pédagogique de plus en plus utilisée par les enseignants, pour la révision d'examens à plusieurs ou pour la vie associative, le besoin de créer des espaces de coworking était devenu indispensable.

Sept salles du site de Saporta ont été identifiées pour répondre à cette demande. De taille variable, ils offrent une capacité d'accueil allant de 6 à 20 personnes pour la plus grande salle. Ouverts à des usages variés, les espaces se situent côté Odile Debbasch. Ils sont rattachés à la fois à l'espace documentation (cf les développements ci-dessus) et proches du Work Café, lieu par essence hybride, permettant de se restaurer, se rencontrer et travailler.

Cinq des sept espaces ont d'ores et déjà fait l'objet d'une rénovation complète : sols, murs, plafonds, huisseries, climatisation réversible, électricité (nombreuses prises, intensité lumineuse réglable, connectique). L'identité de chaque espace a été définie d'après une couleur vive apposée sur l'un des murs de l'espace, rappelée sur l'extérieur de la porte, choisie en collaboration avec les représentantes du BDE, BDA et BDS de Sciences Po Aix.

Les sept espaces de co-working seront équipés de manière à offrir aux étudiants les meilleures conditions de travail : écrans plasma adaptés à la taille de la salle permettant la diffusion de

tous types de supports ou d'organiser des visioconférences, tableaux d'écriture afin de favoriser les travaux de brainstorming. Le mobilier, quant à lui, alliera confort et fonctionnalité, et variera en fonction de la capacité des salles et de leur configuration.

B - L'espace de vie (Work café) et l'aménagement du patio

Lancé depuis plusieurs années, le projet de cafétéria (baptisé « Work Café ») fait suite au déplacement du service scolarité à l'entrée du bâtiment Saporta. Les locaux ainsi récupérés vont être entièrement réaménagés pour accueillir un espace hybride.

La réflexion sur la vocation et l'aménagement du Work Café a procédé de la démarche de Design Thinking qui place l'utilisateur au centre du projet.

Une équipe projet a ainsi été constituée, réunissant des représentants des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs. Une première phase de réflexion collective a permis de mettre en évidence les grands usages attendus du futur espace : restauration, détente, travail informel, repos, espace de coworking, mais aussi lieu de petites représentations.

Le travail s'est ensuite poursuivi par la question de l'aménagement, pensé pour favoriser l'espace détente à l'avant qui donne sur le patio, et l'espace de travail à l'arrière, plus au calme. Dans son design, le lieu a été conçu de telle sorte que tous les membres de la communauté de Sciences Po Aix s'y sentent bien, afin de favoriser les interactions (étudiants/enseignants, enseignants/personnels administratifs...). Il constitue aussi un cadre idéal de visibilité pour les associations et de représentation pour la Direction qui pourra y accueillir des invités.

III – Les espaces de travail repensés

A - La question de la modularité des espaces

Les (nombreuses) différentes contraintes du site historique de Sciences Po Aix (tension sur le nombre de salles d'enseignement, normes d'accessibilité, classement monument historique, vétusté de certains espaces de travail ...) rendent complexes les possibilités de prévoir des espaces dédiés à des usages « exclusifs ».

L'ambition de l'établissement, au-delà de la dispense des enseignements liés à son offre de formation, est de s'inscrire dans son environnement immédiat.

Situé au cœur du centre-ville d'Aix en Provence, reconnu pour le dynamisme de sa vie étudiante, et de l'accueil du pluralisme culturel et idéologique dans ses murs au travers de conférences / débats / projections, Sciences Po Aix doit pouvoir disposer d'espaces et de moyens techniques adéquats au maintien de cette ouverture sur la cité.

Le besoin de modularité de certains espaces d'enseignement est donc apparu, les amphithéâtres (l'établissement en compte deux), sont évidemment les lieux les plus concernés.

L'articulation entre l'amphi Cassin (R+1) et Bruno Etienne (rez-de-chaussée) peut être interrogée à la veille de travaux dans le premier, très vétuste. Globalement dédié à l'enseignement, l'amphi Cassin accueille certaines conférences ou retransmissions mais se situe loin derrière Bruno Etienne en termes de standing.

En programmant des travaux de modernisation, certains aspects vont dans le sens d'une hybridation des usages de l'amphithéâtre Cassin :

- Sa situation, par rapport à l'accès au bâtiment est plus rapide et « canalisable » par rapport à Bruno Etienne (accès « lointain » par rapport à l'entrée + parcours via des couloirs...). Dans le cadre d'une extension à des usages autres que de la pédagogie, couplé à des aménagements du « hall Cassin », il y aurait un intérêt certain à utiliser l'amphithéâtre comme le lieu des conférences, débats, tables rondes.
- L'amphi Cassin est une « coquille » qui peut être aménagée largement et librement dans les années à venir, par rapport à Bruno Etienne, très difficile à faire évoluer de par son cadre assez « strict » (chapelle, mezzanine...). L'amphi Cassin est lumineux et l'ensemble de l'espace peut être totalement réaménagé (sol, bancs, chaire, écran ...) pour créer un espace hybride (pédagogie la journée / conférence et événement le soir). Le lien avec la salle du conseil en fait un endroit idéal pour la partie événementielle.

Dans cette optique, une réflexion plus poussée sur l'aménagement, le mobilier, les outils techniques et numériques pour créer et faire vivre cet espace hybride adapté en journée au travail pédagogique et en dehors au cadre événementiel, sera à mener.

B - Les équipements des salles de cours

Au-delà des aspects strictement liés aux équipements numériques installés dans le cadre de la crise sanitaire, le mobilier et l'agencement des salles de cours sont globalement restés tels qu'ils étaient en 2016.

Schématiquement, les salles de cours se composent, en fonction de leur jauge, d'un nombre de tables et de chaises « standard » avec un bureau faisant face à la salle pour l'enseignant. Un tableau, un rétroprojecteur, et en fonction de la taille de la salle, un système de captation / retransmission vidéo, sont les équipements « de base ».

L'évolution récente, à la fois des méthodes d'enseignement et de la réception de celui-ci par les étudiants conduit à envisager une évolution des équipements de certaines salles.

Repenser l'ergonomie générale des salles (absence de table individuelle, intégration de chaises type Nodes, notamment), permettrait une meilleure adaptabilité des locaux et de les faire évoluer du cadre « strict » actuel vers une meilleure adaptation aux pratiques pédagogiques. Celles-ci sont effectivement différentes selon que l'on s'adresse à un public d'étudiants encore lycéens l'année précédant son arrivée à Sciences Po, de professionnels actifs depuis plusieurs décennies en formation continue.

C - Les espaces de travail des personnels

Les (nombreuses) différentes contraintes évoquées plus haut ont naturellement un impact sur l'environnement de travail des personnels de Sciences Po Aix.

Le site historique n'a pas été conçu pour accueillir les fonctions support et soutien telles que se définissent depuis une dizaine d'années.

En dehors des secteurs ayant donné lieu à un travail spécifique (scolarité, rez-de-chaussée) ou impactés dans les opérations à venir (bibliothèque), l'ensemble des bureaux des premier et deuxième étages n'ont fait l'objet que d'aménagements mineurs depuis 5 ans.

En parallèle, depuis 2015, l'Institut a considérablement renforcé son administration, le réaménagement du niveau n°1 de Saporta ayant rendu possible l'intégration des nouveaux collaborateurs (une demi-douzaine en 3 ans).

Depuis 2017, le secteur « direction / cabinet » a également connu une augmentation significative des personnels dédiés. Les locaux à cet endroit sont arrivés pratiquement à

saturation et il est nécessaire de trouver des solutions ne serait-ce que pour asseoir les personnels déjà en poste.

Il est difficile d'avoir une vision à long terme sur la maturité d'une organisation encore perfectible et dont une partie des missions et services ne sont pas encore clairement stabilisés. De même, les impacts de la crise sanitaire sont difficilement mesurables à long terme, notamment par rapport à la notion de télétravail, dont l'usage a connu une évolution inédite depuis 2020.

Néanmoins, on peut postuler, que si l'établissement tend à demeurer un lieu où l'on reçoit l'offre de formation et qu'une offre d'espaces « annexes » (co-working, cafétéria, espaces de passage...) se développe, l'objectif est de conserver un socle de personnels sur le site. La nécessité d'une présence effective est pour de nombreux métiers peu négociable (scolarité, maintenance, logistique...).

Enfin, sur l'évolution des effectifs, les avancées très importantes de la part du numérique dans l'enseignement supérieur et la recherche laissent à penser que si les métiers pourront changer, s'adapter, un personnel compétent et formé sera toujours nécessaire pour assurer le fonctionnement de l'établissement. La question du télétravail dans les années à venir est également un point à intégrer dans les aménagements de bureaux.

Sur le site Saporta, il faut dessiner une position de principe permettant sur les années à venir de gérer l'installation de personnels. Cette question sera également posée sur le site EPS.

Dans l'immédiat, les espaces dédiés aux bureaux n'ont pas vocation à être revus en termes de m² mais la configuration des espaces suivants doit permettre de pérenniser des conditions de travail :

Bureaux du premier étage DFE direction, DFE pôle formation

Séparer en deux espaces, un bureau actuellement très vaste dont un accès est condamné. Cela conduira à la création d'un bureau commun (2 places) et d'un autre (1 place + table de réunion), l'accès par deux portes permet, sans modifications majeures de créer ces espaces.

2- Le site Marceau Long

Le site annexe Marceau Long (ML) très proche géographiquement de Saporta, intègre quelques espaces de cours (salles de petite et moyenne tailles) le laboratoire de langues et des bureaux. Il est ainsi un lieu de travail et de rencontre entre l'administration et les associations étudiantes d'une part et les étudiants étrangers en mobilité d'autre part.

Dans le cadre de la révision du SDAI 2022, il est le moins impacté car les projections et les usages constatés ne sont pas toujours en phase. Certaines évolutions majeures sur le site principal ont également un effet de ricochet sur ML.

I - Equipement des salles 1, 2, 3 et 4 en systèmes de visio-conférence pour permettre l'enseignement à distance

Sur ces petites salles, le projet d'équipement des grandes salles de Saporta et de l'EPS rend en grande partie caduque l'installation de système de visio conférence.

Le site n'est donc pas destiné à connaître dans le cadre des modifications du SDAI d'évolutions majeures.

A ce jour, les discussions sur l'évolution des pratiques pédagogiques font encore la part belle (et très largement) au présentiel.

Néanmoins, dans les usages qui se sont développés durant la crise, l'utilisation accrue des logiciels interactifs (wooclap, tchat) doit être anticipée : écrans pour partager avec les étudiants et nombreuses prises pour que les étudiants branchent leurs ordinateurs seront des équipements indispensables.

Enfin, la taille de ces espaces et leur situation, « en dehors » mais très près du site principal, pourrait peut-être être l'objet d'une expérimentation autour de mobilier « nomade ».

Une partie pourrait être équipée de mobilier type fauteuil mobile Node avec tablette. Cela permettrait de créer des espaces facilement (ré) aménageables et surtout d'augmenter légèrement la capacité de ces salles.

II - Equipement de la salle n°5

Après des échanges sur le fond et l'observation des usages, la « perte » d'espace pédagogique important (30 places, capacité la plus importante sur le site ML) implique de redéfinir le projet de laboratoire de langues.

La salle multimédia (site Saporta) est en fait plus adaptée pour faire office de laboratoire de langues, c'est d'ailleurs le cas actuellement.

Ainsi, ce type de salles (il en existe deux autres sur l'EPS) pourrait être plus approprié pour accueillir des enseignements.

3– L'Espace Philippe Seguin (EPS)

Le site EPS est particulièrement concerné par les mises à jour du SDAI de 2016.

Il y a 6 ans, la programmation immobilière sur ce grand espace (à la fois intérieur et extérieur) prévoyait des aménagements parfois très loin des usages constatés depuis. Il y avait également des projections techniques qui se sont révélées trop ambitieuses.

L'Institut devait également s'assurer un partenariat dans le financement des travaux sur l'EPS, que seul il n'avait pas la capacité financière de porter. Depuis avril 2021, l'établissement sait pouvoir disposer, de manière pluriannuelle, de fonds liés au Contrat d'Avenir (2021-2027) à hauteur de 1,9M€.

Ce partenariat financier permet de passer un cap dans la planification des opérations pour les années à venir.

Sur le site Philippe Seguin, les actions principales vont dans le sens d'installer le lieu comme un grand campus universitaire à quelques minutes du centre historique de la ville.

Si l'EPS compte de nombreux atouts, sa taille, l'existence d'un (grand) jardin extérieur, son accès facile (quel que soit le mode de déplacement) par sa proximité avec le centre-ville, les usages des différents espaces doivent être (re)pensés et réorganisés. De nombreuses évolutions sont nécessaires pour asseoir une cohérence d'ensemble dans les aménagements du site.

D'une manière générale, le projet d'aménagement de l'EPS (principalement la fermeture des coursives + la réhabilitation des sous-sols) aboutira à une augmentation de surface (en l'occurrence Surface Utile Brute).

- Soit : + 3*145 m² de coursives RDC + les deux étages = 435 m²
- Soit : + 340 m² en sous-sol

Un impact est à considérer sur les charges de fonctionnement (fluides + entretien).

I – L'aménagement des sous-sols

A - Les archives

Le stockage des archives au sous-sol du bâtiment pour les services occupant le site (le laboratoire MESOPOLHIS) et la bibliothèque n'ont pas vocation à être remis en question.

On notera que le site étant partagé avec les services académiques, une partie des archives du rectorat (nombre de mètres carrés à préciser) est à prévoir dans l'organisation des locaux dédiés aux archives.

B - Atelier, maintenance et stockage technique

L'espace actuellement occupé par l'atelier sera intégré dans les locaux dédiés aux étudiants. Une surface technique devra rester dévolue à l'équipe technique pour de petits travaux (réparation, soudure...).

Un espace pour entreposer le mobilier sera également aménagé.

Le site comporte de nombreux espaces vétustes et inexploités qui pourront être rendus à l'un de ces usages.

C - Aménagement de locaux actuellement inexploités pour les activités associatives des étudiants

L'un des objectifs rappelés dans les modifications du SDAI 2016 concernant l'EPS est d'y centraliser les activités et les locaux dédiés aux étudiants.

Dans les premiers travaux sur un schéma directeur de la vie étudiante et de campus, les constats liés à un manque d'espace sur le site principal pour accueillir les activités étudiantes sont récurrents. Le site principal comporte un certain nombre d'espaces de coworking mais ne peut permettre aux (nombreuses) associations (près de 40) de se réunir, de stocker et proposer des activités dans les locaux.

Ainsi, l'objectif est de rénover des centaines de mètres carrés de locaux actuellement totalement inutilisés et vétustes pour permettre aux étudiants de prendre pleinement possession du site secondaire.

II – Rez-de-chaussée

A - L'évolution pour la chapelle - Grand amphithéâtre avec une chaire modulable et une sonorisation appropriée

Dédié aux cohortes d'étudiants de 4^{ème}, 5^{ème} année et au-delà (doctorants), le site EPS est organisé sur 3 niveaux et de nombreuses salles de cours dont la capacité individuelle est très majoritairement limitée à moins d'une centaine d'étudiants.

L'essor des formations en alternance, la quantité des recrutements d'étudiants en Master et le développement d'une politique de recherche dynamique via la présence de l'UMR dans les locaux, a conduit à une réflexion sur l'usage de certains locaux.

Ainsi, un espace « monumental », l'ancienne chapelle du bâtiment, a vocation à devenir un lieu pouvant accueillir plus d'une centaine d'étudiants. Dédié à la pédagogie, mais également mobilisable pour les besoins de la recherche (colloque, assemblée générale ...), il permettra de renforcer l'attractivité d'un site actuellement sous exploité. Le cadre se prête totalement à des usages de type conférence : cours, colloques..., il est nécessaire de penser à un usage hybride dès la phase de programmation, en intégrant une possibilité de modulation de la chaire et un équipement sonore adéquat avec son usage originel.

Il ressort du travail préparatoire les éléments suivants :

L'actuelle bibliothèque occupe un espace trop vaste, mal agencé et difficilement aménageable dans l'ancienne chapelle. Elle peut être totalement réaménagée, mieux exploitée qu'actuellement.

Une des pistes (cf infra) sur le déménagement de la bibliothèque, pourrait conduire à la placer dans la mezzanine de la Chapelle. Espace actuellement réduit à une vingtaine de mètres carrés, non exploité, il pourrait être prolongé (création de plancher) et vitrer, pour atteindre une surface de 80m².

B - L'espace reprographie

L'espace reprographie installé depuis 4 ans à l'EPS pourrait être concerné par une évolution de sa place au sein de l'établissement dans les années à venir.

D'une part, la crise sanitaire a totalement bouleversé le rapport au numérique, avec une incidence non neutre sur l'usage du papier. La reprographie en masse de plaquettes, de supports de cours et autres fascicules alors que l'ensemble de la documentation pédagogique est consultable sur la plate-forme pédagogique interroge sur les besoins futurs.

D'autre part, le développement d'une écoresponsabilité au sein des organisations, conduit également à interroger des pratiques impliquant l'impression de très nombreux documents papier, avec les impacts que l'on connaît : gaspillage, gestion des déchets...

Enfin, les besoins découlant de la production de supports de communication restent relativement ponctuels et interrogent également dans la gestion des emplois à mobiliser par l'établissement.

Ainsi, la question de l'avenir de la reprographie à moyen terme (2 à 5 ans) se posera. En fonction, certaines pistes sont d'ores et déjà envisagées.

L'espace actuellement occupé pourrait être dédié à la pédagogie, pour devenir une salle de cours. Il pourrait également accueillir la bibliothèque dont le déplacement est acté dans le cadre du projet d'amphithéâtre.

III – Les niveaux n° 1 et 2

Il est nécessaire d'aménager les locaux dédiés aux cohortes d'étudiants de 4^{ème}, 5^{ème} année et au-delà (doctorants), le site EPS est organisé autour de nombreuses salles de cours dont la capacité est limitée à moins d'une centaine d'étudiants.

L'essor des formations en alternance, la quantité des recrutements d'étudiants en Master « sec » et le développement d'une politique de recherche dynamique via la présence de l'UMR dans les locaux, a conduit à avoir une réflexion sur l'usage de certains locaux.

D'abord, la fermeture des coursives des niveaux n°1 et 2 pour y intégrer des espaces de travail informel, sur le modèle de celui du rez-de-chaussée permettra une meilleure utilisation d'espaces actuellement disponibles mais non aménagés et donc peu fréquentés. Ces aménagements permettront de générer des économies d'énergie et d'améliorer le confort thermique pour les usagers.

Les deux salles informatiques mitoyennes formeront une salle informatique unique qui répondra au besoin métier, s'alignant sur les nouveaux usages pédagogiques numériques et permettant à l'IEP de disposer d'une salle informatique plus spacieuse, bien conçue, équipée de matériel de bureau adapté et de matériel informatique et numérique performant (dans la lignée des nouveaux espaces collaboratifs récemment rénovés).

IV- Le niveau n° 3

Il est possible de compléter les aménagements déjà effectués les années précédentes (création d'espaces de travail pour les ATER) en intégrant la bibliothèque recherche au niveau n°3, pour la rapprocher des personnels y ayant recours le plus régulièrement.

Cette évolution pose néanmoins la question de l'espace de travail pour les personnels de la bibliothèque, les locaux se situant en sous pente, avec des ouvertures type velux mais pas de fenêtre.

V - Les espaces extérieurs

Création d'un plateau sportif, type « city-park »

Enfin, l'espace extérieur (2200 M2) est organisé autour d'un parking (entrée, partie haute) et d'un jardin (devant le bâtiment).

Le projet prévoit, pour consolider l'usage du lieu, d'intégrer un élément de mobilier urbain type city-stade. Cette structure multi-usage (football, basket, handball...) permettra de compter pour les étudiants un espace dédié à la pratique sportive très proche de l'ensemble des sites.

Il confirmera le positionnement du site EPS comme un grand campus.